



# Séjour Culture et langues 2020 TOUT PUBLIC

## Liste des documents à fournir

- ▶ Bulletin d'inscription dûment rempli
- ▶ Photocopie de la carte d'identité ou du passeport (en cours de validité à la date du séjour)
- ▶ Règlement (à joindre au dossier d'inscription).
  - Chèque de 100 euros à l'ordre de l'UNJPT, encaissé dès la confirmation de l'inscription par l'école et/ou chèques vacances ANCV
  - Chèque du solde à l'ordre de l'UNJPT, encaissé un mois avant le départ et/ou chèques vacances ANCV.
  - Chèque bancaire (uniquement) de 15 euros pour l'adhésion à l'association, à l'ordre de -JUMELAGES-

Documents à retourner avec le règlement à :  
UNION NATIONALE DES JUMELAGES POSTE ET TELECOMS  
13 rue de Javel  
75015 PARIS  
Tel : 01 53 62 20 30